

Les Souverains Anonymes : des archives carcérales du « dedans »

Simon-Olivier Gagnon et Anne Klein



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/14598>

DOI : [10.4000/criminocorpus.14598](https://doi.org/10.4000/criminocorpus.14598)

ISSN : 2108-6907

Éditeur

Criminocorpus

Référence électronique

Simon-Olivier Gagnon et Anne Klein, « Les Souverains Anonymes : des archives carcérales du « dedans » », *Criminocorpus* [En ligne], Sombre patrimoine, patrimoine sombre. Mémoires et histoires de justice, mis en ligne le 31 janvier 2024, consulté le 31 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/14598> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.14598>

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les Souverains Anonymes : des archives carcérales du « dedans »

Simon-Olivier Gagnon et Anne Klein

- 1 Le cadre institutionnel étatique dans lequel s'est historiquement constituée la discipline archivistique, en tant que « science “d'État”, voire une science “nationale” [...] pourrait bien limiter sérieusement ses potentialités heuristiques¹ », tel que soulevé par l'archiviste et directeur des études de l'Institut national du patrimoine Christian Hottin. Dans son ouvrage *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, il présente un bref plaidoyer pour la recherche archivistique. Il précise qu'en prenant appui sur les sciences sociales, dont l'ethnologie, des enquêtes pourraient « faire émerger d'autres formes de réalité de l'archive »², des réalités autres que celle de l'archivistique publique et professionnelle. Il y a là tout un pan de recherches qui s'ouvre, avec la possibilité d'étendre la pratique archivistique par-delà la seule administration publique et sa production documentaire qui témoigne, du dehors et par le haut, presque exclusivement de la mission de sécurité publique des centres de détention.
- 2 Par ailleurs, les travaux menés depuis une dizaine d'années au Québec³ montrent que les archives, quand elles sont interrogées depuis leur mise en circulation, se révèlent plus riches de sens que ce que l'archivistique classique ne le laisse supposer. Il apparaît dès lors qu'au-delà de la preuve, elles sont aussi une source d'émotion et que, du fait de caractéristiques – fragmentaires, lacunaires et liées au manque – que l'archivistique tend à ignorer ou à contrer, elles autorisent le surgissement d'une forme de mémoire particulière – l'archive – qui surgit lorsque plusieurs conditions sont réunies. C'est en travaillant des archives singulières qu'il est possible d'ouvrir la pratique et la réflexion archivistiques à des objets et pratiques généralement non prises en charge par les archivistes de profession.
- 3 C'est ainsi qu'il devient pertinent de réfléchir aux archives carcérales qui offrent une connaissance de la prison depuis son intérieur et qui relèvent d'une mémoire de et dans l'ombre plutôt que sombre. En effet, les archives dont il sera ici question témoignent de la vie culturelle en prison. Elles disent qu'il y a, au sein des centres de détentions, des

activités qui dynamisent l'intérieur de la prison. Les activités d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle visent le plus souvent à contrer l'oisiveté et la perte de repères vis-à-vis de l'extérieur pour préparer la sortie et la réinsertion. Ces activités, comme on le verra, peuvent être autre chose que des formes d'encadrement du quotidien de l'enfermement en ouvrant des espaces de parole et d'échange, en suscitant des rencontres.

- 4 Au nombre de ces activités, au Québec de 1989 à 2019, un projet radiophonique intitulé *Souverains Anonymes* a permis à des milliers de détenus du centre de détention de Montréal (prison de Bordeaux) de faire l'expérience de la prise de parole au micro, puis devant des caméras, à l'occasion de rencontres avec plusieurs centaines de personnalités artistiques, politiques et du monde associatif⁴. Au fil des décennies, les formes d'expression se sont multipliées : poésie, musique, émissions de télévision communautaire, site web, film. De cette initiative qui a duré trente ans, il reste de nombreuses traces : des documents, des textes, des dessins et des enregistrements, en partie mis en ligne par le maître d'œuvre du projet, Mohamed Lotfi. Presque inconnues, et au même titre que les graffitis des Beaumettes étudiés par Zoé Carle et Jean-Fabien Philippy⁵, ces archives participent pourtant d'une mémoire de la prison qui pourrait servir une contre histoire, par en bas et du dedans, qui ferait écho à l'histoire judiciaire telle qu'elle s'écrit à partir des archives traditionnelles.
- 5 En quoi les archives des *Souverains Anonymes* éclairent-elles différemment la mémoire carcérale généralement constituée de haut en bas ? Que nous disent donc ces archives singulières de l'objet archives tel qu'il est généralement compris ? Nous tenterons de répondre à ces questions, par l'étude, largement incomplète et fragmentaire, des archives proposées sur les deux sites Internet des *Souverains Anonymes*⁶. Nous nous appuierons également sur l'ouvrage *Vols de temps. Chroniques des années anonymes*⁷ de Mohamed Lotfi ainsi que sur un entretien⁸ avec lui, réalisé dans le cadre d'une recherche doctorale menée en lien avec le projet de recherche « Autres archives, autres histoires : les archives d'en bas au Québec et en France »⁹.
- 6 Nous présenterons d'abord les archives qui disent la prison – les archives officielles, les archives associatives et les mémoires et récits de personnes détenues – pour, ensuite, exposer les grandes lignes du projet *Souverains Anonymes* et la manière dont ses archives sont constituées. Enfin, nous aborderons la question de l'archive, ce concept difficilement appréhendable, à partir du geste archivistique de Mohamed Lotfi dans sa relation aux archives.

Les archives qui disent la prison

- 7 Les sources à partir desquelles peut être écrite une histoire de la vie culturelle en prison sont rares. De fait, hormis quelques soulèvements exceptionnels¹⁰, les archives officielles donnent accès essentiellement à des informations factuelles sur le taux d'incarcération, la diversité des profils de la population carcérale et les motifs reliés aux peines d'emprisonnement.

Archives officielles : le point de vue d'en haut

- 8 Au Canada, pour traiter du monde carcéral, la communauté historique s'appuie sur différentes sources telles que les documents produits par les appareils policier,

juridique et pénitentiaire, mais aussi médical et médiatique¹¹. Les archives pénitentiaires et carcérales, qui nous occuperont principalement ici, sont largement dispersées puisqu'elles sont produites par différentes institutions relevant de deux paliers de gouvernement distincts, provincial et fédéral. Par exemple, du fait que les pénitenciers relèvent du gouvernement fédéral, leurs archives sont conservées par les Archives du Canada¹² tandis que les archives des prisons, ou établissements de détention, sont conservées par les Archives de chaque province puisque ces établissements relèvent du gouvernement provincial.

- 9 De plus, au Québec, les archives judiciaires et carcérales sont séparées depuis 1986. Elles se trouvent dans deux fonds qui en outre sont conservés dans les différents centres qui composent les Archives de la province – Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)¹³. Les deux ensembles documentaires qui documentent la prison de Bordeaux¹⁴, à Montréal, qui nous concerne spécifiquement, sont celui du ministère de la Justice pour la période 1826-1975 (environ 15 mètres linéaires)¹⁵ et celui du ministère de la sécurité publique pour la période 1946-2013 (près de 200 mètres linéaires)¹⁶. Dans les deux cas, les dossiers conservés sont essentiellement les registres d'écrous et les dossiers des détenus. La sous-série SS602-Centre de détention de Montréal concerne la prison de Bordeaux et compte près de 50 mètres linéaires de dossiers pour la période 1957-2012¹⁷. Ces archives sont celles produites, « du dehors » et « par le haut », sur les *Souverains Anonymes*. Leur consultation est cependant soumise à restriction jusqu'au 31 décembre 2084¹⁸ en vertu de la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels¹⁹. De ce fait, c'est la prison du XIX^e siècle qui est la mieux connue. À lire les historiens et historiennes de la prison québécoise²⁰, leur source principale est constituée des registres d'écrou qui sont présentés en détail et analysés quant à leurs potentialités et limites heuristiques par Donald Fyson et François Fenchel²¹.
- 10 Pourtant, comme l'avait déjà montré Michel Foucault dans *La vie des hommes infâmes*²², les documents dont on dispose sur les personnes incarcérées, non seulement ne sont pas si fiables qu'on l'imagine lorsqu'on pense aux qualités d'authenticité et d'impartialité supposées des archives, mais surtout ils saisissent ces personnes d'un point de vue spécifique, celui des policiers, des juges, des geôliers, etc. S'ils permettent un savoir sur la prison et sur les personnes incarcérées, c'est un savoir partiel et partial qui ne dit rien, ou peu, des personnes elles-mêmes, et qui ne laisse pas voix à ces personnes. Du point de vue de l'archivistique, qui cherche à fournir des sources les plus représentatives possibles, ces archives posent un autre problème. Quel que soit le degré de précaution pris lors de leur analyse, ces documents ne témoignent directement que de la mission de sécurité publique du gouvernement.

Les archives associatives : le point de vue oblique

- 11 Pourtant, il existe, au Québec comme ailleurs, d'autres perspectives sur la prison. Depuis le XIX^e siècle, plusieurs associations de soutien aux personnes incarcérées se sont formées, tenant des positions très diverses allant de l'appel à la réforme de la prison à la lutte pour son abolition²³. Ces associations, bien que certaines soient fort anciennes et que d'autres aient cessé leurs activités depuis plusieurs décennies, semblent n'avoir suscité que rarement l'intérêt des institutions d'archives.

- 12 Seuls quelques documents du Centre d'information sur les prisonniers politiques (CIPP)²⁴ sont conservés par les archives de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et un fonds de l'Office des droits des détenus (ODD)²⁵ a été acquis par les Archives nationales du Québec au début des années 1990. Il est cependant intéressant de noter que l'ODD a été fondé en 1972 au sein de la Ligue des droits de l'homme (devenue Ligue des droits et libertés) et que ses activités initiales consistaient à défendre les droits des personnes incarcérées (détenues et prévenues) et à militer pour l'amélioration des conditions de détention. Cette position réformatrice s'est peu à peu transformée pour, au fil des années, évoluer vers une position abolitionniste. L'ODD, exclu de la Ligue des droits et libertés en 1984, devient un organisme autonome jusqu'au début des années 2000, moment où il cesse ses activités²⁶. Le fonds conservé aux Archives nationales ne concerne que les années 1979-1990 et représente 2,53 mètres linéaires de documents. Il est donc relativement partiel et, surtout, il est trop isolé pour offrir un regard complémentaire sur la prison, un regard oblique. Les archives de ces mouvements de soutien aux personnes incarcérées ou de lutte contre la prison elle-même sont donc quasi-inexistantes au Québec.

Les mémoires et récits de prison : le point de vue d'en bas

- 13 Cependant, à côté des archives officielles, on trouve un grand nombre de documents rédigés par les personnes incarcérées elles-mêmes qui constituent autant de témoignages de l'expérience de la prison. Parmi ces différentes modalités de prises de parole, la biographie, l'autobiographie, la correspondance, l'écrit politique, le récit de soi ou encore la confession permettent de produire des formes alternatives d'archives de la prison qui donne accès à l'expérience des personnes détenues²⁷.
- 14 Au Québec, parmi ces témoignages des conditions d'incarcération, on peut mentionner *Kidnappé par la police*, témoignage de Serge Mongeau, militant indépendantiste incarcéré durant la crise d'octobre 1970²⁸, écrit en détention et publié dès la libération de l'auteur, dans le feu même des événements. Plus récemment, les *Lettres de Prison* de Marie Gagnon²⁹ et *Délivrez-nous de la prison Leclerc !* de Louise Henry³⁰ relèvent du même type d'ouvrages qui constituent des récits d'expérience. L'aumônier de la Prison de Bordeaux André Patry a, quant à lui, publié une sélection de textes et d'extraits de correspondances avec les détenus qu'il a fréquentés pendant près de quarante ans³¹.
- 15 Des documents sonores peuvent aussi permettre à la parole des détenus de circuler autrement. À la suite de son évasion du pénitencier fédéral Saint-Vincent de Paul, au nord de Montréal, Jacques Mesrine enregistre un témoignage des conditions de détentions qu'il a subies sur une cassette qu'il envoie à l'hebdomadaire québécois *Photo-Police*. En octobre 1972, un disque vinyle est commercialisé sous le titre *Scandale dénoncé. Mesrine parle encore*. Dans ce document d'une durée d'une heure, aujourd'hui disponible en ligne, Mesrine s'adresse entre autres au directeur de l'unité spéciale de correction, Jean-Pierre Goyer, et dénonce l'injustice dont il a été victime : « Le but de cet enregistrement est simplement de vous faire connaître les conditions de vie exactes [...] à l'unité spéciale de correction³² ». Plus récemment, dans le documentaire *Les Rose*³³, portant sur Paul et Jacques Rose, deux militants emblématiques du Front de libération du Québec (FLQ), on entend un enregistrement réalisé par Paul Rose à la prison Archambault à Montréal dans lequel il s'adresse à sa mère. Cet enregistrement est

conservé dans les archives personnelles de Félix Rose, le réalisateur du documentaire et fils de Paul.

- 16 Ces témoignages permettent d'accéder à des éléments de compréhension relatifs à la condition de détenu, à l'expérience et aux réflexions des personnes incarcérées ainsi qu'aux conditions de vie dans un centre de détention. Constitués de bas en haut et depuis l'intérieur des murs, ces documents ne sont pas considérés comme des archives du fait d'être élaborés volontairement, ce qui contrevient à la définition archivistique qui met en son centre la notion d'organicité. Les archives sont des documents accumulés au cours d'une activité, un livre ou un enregistrement ne sont donc pas considérés comme des archives. Les témoignages dont il est question ici sont des objets à construire d'un point de vue archivistique, historique et culturel.
- 17 Parmi ces objets documentaires, ceux qui sont issus des activités socioculturelles des programmes éducatifs au sein des centres de détention nous apparaissent intéressants dans la mesure où ils disent quelque chose de la prison qui n'est appréhendable que par leur biais. Selon l'article 21 de la *Loi sur le système correctionnel du Québec*, les milieux carcéraux sont tenus de dispenser des formations, des activités d'enseignements et d'alphabetisation visant à la réhabilitation et la réinsertion sociale³⁴.
- 18 La vie en établissement de détention implique ainsi des formes d'encadrement et d'accompagnement dans lesquelles les personnes détenues sont engagées. Parmi ces activités, les expériences radiophoniques peuvent être appréhendées comme des archives carcérales, puisqu'elles permettent des prises de paroles et qu'elles génèrent des ensembles documentaires qui constituent une mémoire potentielle.

Les Souverains Anonymes : le projet et ses archives

- 19 Les pratiques radiophoniques en prison sont assez peu étudiées et, parmi les chercheurs qui se sont penchés sur la question, Heather Anderson, définit la radio de prisonniers (*prisoners' radio*) comme « any type of radio broadcast by or for a “prisoner community of interest”, that can be heard by the general public³⁵ ».

La radio en prison

- 20 Ainsi, des émissions radiophoniques sont produites depuis les années 1980 dans les prisons de nombreux pays et sur tous les continents³⁶. Au Canada et en Australie, elles sont diffusées par des radios communautaires ou universitaires : *Stark Raven* sur les ondes de Co-op Radio CFRO 102.7 FM à Vancouver (Colombie-Britannique), *Prison Radio* sur CFRC 101.9 FM à Kingston (Ontario), *Off the Hour* sur CKUT 90.3 FM à Montréal (Québec) et en Australie, *Beyond the Bars* sur 3CR 855 AM à Melbourne (Victoria) ainsi que *Locked In* sur 4ZZZ 102.1 FM à Brisbane (Queensland)³⁷. En Belgique, une association permet de diffuser une émission dans une centaine de prisons³⁸. Aux États-Unis, les émissions *The Prison Show* diffusée sur KPFT 90.1 FM à Houston (Texas) et *Calls From Home* sur WMMT 88.7 FM au Kentucky et en Virginie, font partie des initiatives pionnières, au début des années 1980 pour la première et des années 2000 pour la seconde³⁹. Aujourd'hui, le site *Prison international radio* rend des émissions disponibles sous forme de balados (*podcasts*), telles que *Ear Hustle* (Radiotopia, Public Radio Exchange, États-Unis), *Uncuffed* (KALW, National Public Radio, États-Unis), *The Secret Life*

of *Prisons podcast* (Prison Reform Trust, Royaume-Uni) ou *Bird Eye View* (StoryProject, Australie)⁴⁰.

- 21 Dans le monde francophone, les exemples sont presque tout aussi nombreux. En Belgique, différentes expériences radiophoniques sont recensées sur le site Internet de la *Concertation des Associations Actives en prison* (CAAP)⁴¹. On y trouve des reportages de la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF), des émissions spéciales de la radio associative *Radio Panik* à Bruxelles, ou encore le dispositif interventionniste *Collect Call* qui récolte des témoignages autour du thème de la place des arts et de la culture en détention. En France, les radios associatives proposent plusieurs émissions traitant de la prison : *Ras les murs* et *Carapatage* (Radio Libertaire, Paris), *La petite cuillère* (Radio Canut, Lyon), *Papillon* (Radio Dio, Saint-Étienne), *Passe-muraille* (Radio Galère, Marseille), *Parloir Libre*⁴² et *l'Envolée* (Fréquence Paris Plurielle, Paris)⁴³.
- 22 Généralement diffusées par des radios communautaires et associatives, ces initiatives sont de deux types : les émissions qui diffusent des messages de membres de la famille à l'extérieur à leurs proches incarcérés, et les émissions qui traitent de questions pertinentes pour les prisonniers comme les obstacles à la réinsertion, la violence dans les prisons et la peine de mort⁴⁴. Il existe donc, d'une part, une radio intramuros, comme Radio Baumettes à Marseille⁴⁵, et d'autre part, « une émission qui enregistre et diffuse la parole des détenus sur les ondes de plusieurs radios extramuros »⁴⁶, comme l'indique Mohamed Lotfi, le réalisateur d'un tel projet au Québec.
- 23 Ces expériences radiophoniques sont le plus souvent appréhendées par les chercheurs à travers leurs dimensions culturelles, c'est-à-dire en lien avec les représentations sociales, au regard des droits des personnes détenues ou encore au prisme des relations qu'elles entretiennent avec les médias citoyens et alternatifs⁴⁷. D'autres études se penchent plutôt sur le contexte géopolitique, les facteurs techniques et la dynamique relationnelle avec le personnel de la prison⁴⁸. D'autres enfin considèrent la radio comme outil de réhabilitation, d'inclusion sociale et d'autonomisation⁴⁹. En somme, bien que les chercheurs recourent aux enregistrements sonores pour analyser les émissions, la question des archives de ces expériences radiophoniques semble ne jamais être posée. Pourtant, au Québec, le projet *Souverains Anonymes* repose, depuis une vingtaine d'années, sur l'idée même d'archiver pour rendre disponibles les émissions produites à la prison de Bordeaux⁵⁰.

Le projet et sa mise en œuvre : la construction d'une parole

- 24 Depuis le mois de décembre 1989, cette émission de radio, devenue en 2013 un projet audiovisuel et une webtélé, est réalisée avec les détenus. *Souverains Anonymes* a permis à des milliers de détenus de faire l'expérience de la prise de parole au micro, puis devant des caméras, à l'occasion de rencontres avec des centaines de personnalités des milieux associatif, artistique et politiques, sans compter les personnes qui ont œuvré à la production de l'émission durant ces plus de trente ans (bénévoles, stagiaires, etc.)⁵¹. Au fil des décennies, les formes d'expression de cette parole se sont multipliées : poésie, musique, émissions de télévision communautaire, film. De ce projet, restent aujourd'hui des traces, des documents, une forme d'archives non encore stabilisée qui révèle pourtant les efforts menés par Mohamed Lotfi pour constituer une mémoire tout au long de ces trente années.

- 25 Le principe de l'émission des *Souverains Anonymes* consiste à susciter des rencontres entre des acteurs du monde associatif, des personnalités artistiques et politiques et des détenus. Un des objectifs de ces rencontres est ainsi formulé par Mohamed Lotfi : « Je veux que notre invité, à sa sortie de Bordeaux, en sorte étonné, ébranlé dans ses préjugés. Je veux qu'il vous perçoive comme des êtres humains, qu'il oublie presque qu'il vient de rencontrer des détenus. »⁵² Pour y parvenir, un travail préparatoire est nécessaire qui permet de proposer une parole qui ne soit pas « [u]ne parole dépourvue d'imagination, d'humour et de poésie. »⁵³ En effet, selon Lotfi, « une parole publique se doit d'être responsable et pour cela il faut la construire. »⁵⁴ Ainsi, les activités éducatives organisées par Mohamed Lotfi reposent sur la parole des détenus dans le cadre d'un travail sur le langage.
- 26 Cette préparation a lieu dans les semaines qui précèdent la rencontre, à raison de deux séances par semaine⁵⁵. Les détenus découvrent d'abord la personne avec qui ils auront à discuter à partir de la documentation et d'une présentation faite par Lotfi qui explique : « J'ai un album, j'ai un cahier de presse, j'ai un livre, j'ai des documents, beaucoup de documents. Je parle de cet artiste et là ça devient carrément une séance d'éducation où je suis comme dans un cours, je donne un cours magistral sur Michel Chartrand, Marie Laberge, Michel Rivard, Richard Séguin »⁵⁶. Ensuite, les participants s'expriment et s'écoutent mutuellement, ils s'exercent à la prise de parole en rédigeant les questions qui guideront l'entrevue. Les détenus sont ainsi amenés à structurer la rencontre, à formuler des questions et à préparer un texte pour se présenter à l'autre, ce qui les amène à se prononcer sur eux-mêmes en entrant en relation avec l'autre. Lors de l'enregistrement de l'émission, ils réitèrent cette prise de parole et apprennent à se relire. Enfin ils écoutent le résultat, lors de la radiodiffusion du montage final, de l'émission.
- 27 Selon Lotfi, lors des séances préparatoires, « on est tout le temps en train d'expérimenter autour du langage », « c'est devenu vraiment une activité qui travaille sur le langage, la création, l'imagination – et quelle que soit la forme : que ça soit de la poésie, le témoignage, le texte, la prose, peu importe, le théâtre, le cinéma, tout ça. On est dans tout ça »⁵⁷. Il y a plusieurs manières de travailler cette parole pour qu'elle atteigne le statut de « parole responsable » :
- Il m'arrive de faire répéter une phrase, un mot, plusieurs fois. Il m'arrive de demander de refaire un texte, de l'améliorer. Il m'arrive aussi, très souvent, de rédiger moi-même les paroles exprimées au cours de la préparation d'une rencontre. Je prends note de certaines paroles que je considère pertinentes et je les rédige à la manière d'un écrivain public. Je sou mets cette parole à celui qui en a été l'évocateur et nous retravaillons de nouveau les mots, les phrases pour qu'elles traduisent fidèlement sa pensée. Mais aussi pour l'initier à la parole écrite⁵⁸.
- 28 Le travail est alors « de lui faire dire des mots qui ne sont pas ses mots de tous les jours, mais qu'il va apprendre à utiliser, de nouveaux mots qui ne font pas partie de son lexique, mais c'est éducatif, il va apprendre de nouveaux mots⁵⁹. » Pour Lotfi, cet accompagnement vers la parole « ouvre ce qui fait la singularité de cette personne⁶⁰ ». L'émission amène en effet les détenus à s'inscrire dans un cheminement réflexif qui s'articule autour de la communication.
- 29 Si l'émission des *Souverains Anonymes* conduit les détenus à se raconter, à se mettre en récit parce que « la dignité même d'une personne, elle est là dans sa capacité de se raconter une histoire⁶¹ », elle leur permet aussi de déployer et d'exprimer des idées, de dire la vie à l'intérieur de la prison. Une émission sur le thème de la parole⁶², par

exemple, donne lieu à des propos extrêmement variés tels que la différenciation des prises de parole (celle des politiciens par opposition à celle qui est mise au travail lors des ateliers préparatoires qui consiste à « parler avec son cœur »), des réflexions sur les rôles respectifs de la parole et du silence, sur la fonction de la parole à l'intérieur de la prison (intimider, convaincre, manipuler, etc.), à des questions relatives au bilinguisme ou encore à la capacité même de parler et de s'exprimer. La personnalité de certains invités suscite des questions de différents ordres, mais qui articulent généralement des réflexions personnelles et socio-politiques : musique, rapport à l'argent et à la notoriété, inégalités sociales avec l'auteur-interprète engagé Richard Desjardins⁶³, des relations homme-femme et des inégalités avec la militante féministe Françoise David⁶⁴, des conditions de travail et du chômage avec la ministre de l'Emploi de l'époque, Louise Harel⁶⁵, etc.

- 30 Avec ce programme, c'est une forme de travail de praticien du témoignage oral que Mohamed Lotfi a expérimenté durant trois décennies. Grâce à son rôle d'animateur, d'éducateur, de travailleur communautaire, il a en effet non seulement soutenu la construction d'une parole libre, mais il a aussi suscité des témoignages, il a amené des personnes incarcérées à se raconter, à exprimer leur point de vue. De ce travail, restent des documents qui sont une mémoire de ces processus.

Enregistrements, documents, archives : la diffusion de la parole

- 31 Initialement, l'émission *Souverains Anonymes* était diffusée uniquement sur les ondes des radios communautaires de la région de Montréal. La première radiodiffusion a eu lieu le dimanche 4 janvier 1990, sur les ondes de CHAA FM, une station de la banlieue de Montréal. Ensuite, Radio Centre-Ville, CIBL et CKUT, des stations montréalaises, ont pris le relais, suivies de plusieurs autres stations membres de l'Association des radios communautaires du Québec (ARCQ). La voix des détenus de Bordeaux pouvait ainsi être entendue sur les ondes d'au moins une vingtaine de stations de radios communautaires québécoises, de plusieurs radios étudiantes ailleurs au Canada (Ontario et Nouveau-Brunswick) ainsi que de quelques radios associatives françaises.
- 32 « [S]uite logique d'une démarche d'ouverture de personnes incarcérées à la communauté⁶⁶ » tout autant que volonté de créer une archive des dix premières années du projet⁶⁷, un premier site web a été mis en ligne en 1999⁶⁸. Sur la page d'accueil, un texte de présentation indique que « les Souverains de "Bordeaux" vous livrent ce que murs et indifférence réduisent au silence. Les Souverains ont leur émission radio, leur album de chansons. Leur site web est une autre fenêtre sur le monde⁶⁹ ». Le site donne ainsi accès à la parole des détenus engagés dans le programme sous plusieurs formes : des textes littéraires et poétiques, des chansons, des dessins, des statuettes, les questions adressées aux invités, les enregistrements des rencontres de 1990 à 2013 et les « livres d'or » par lesquels on accède à l'état d'esprit dans lequel les invités ont participé à l'émission.
- 33 À cela s'ajoute des éléments de contexte tels que la programmation et l'horaire des diffusions ainsi qu'une revue de presse. Plusieurs sections témoignent enfin de l'importance de créer ou maintenir un lien avec l'extérieur : une section destinée à la vie d'après la prison (des témoignages d'anciens détenus, une section destinée à la mise en contact des détenus avec un éventuel employeur), un ensemble de « ressources » (recueil de textes de et sur la prison, liens vers des associations, lien vers les sites des

institutions officielles, etc.). Ce site, comme l'émission de radio, a été un moyen d'accès à l'extérieur et un lieu d'échange où des messages pouvaient être déposés à l'intention des Souverains qui y répondaient directement⁷⁰. En témoignent, d'une part la section « Groupes de discussion » qui vise à « alimenter dans la communauté des citoyens libres d'esprit un petit débat sur la prison »⁷¹ et où on lit des échanges entre l'intérieur et l'extérieur autour de thématiques proposées par les détenus, d'autre part des lettres d'écoliers et la réponse d'un détenu⁷².

- 34 Finalement, l'ensemble du site constitue une première forme de mise en archives, des archives qui offrent un portrait de la diversité des personnes engagées dans le projet, de leurs intérêts, de leurs réflexions, des différents modes d'expression privilégiés par chacun pour communiquer. En 2004, Lotfi met en œuvre une première forme de mise en valeur des enregistrements de l'émission en composant une émission spéciale de vingt-quatre heures à l'occasion du 15^e anniversaire du programme. Cette double fonction de moyen de communication et de mémoire du projet a été assurée pendant vingt ans par le site web.
- 35 En 2019, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'émission, un nouveau site web a vu le jour qui signe aussi la fin du projet. « C'est une trace de ces trente ans, mais c'est un petit bout de ce qui s'est passé, confie M. Lotfi. Au fur et à mesure, je vais mettre en ligne du matériel pour faire la promotion du site. »⁷³ Il s'agit donc pleinement d'un projet d'archives qui imbrique les deux sites puisque l'ancien est accessible depuis plusieurs points du nouveau : dans la section « Archives – Radio des Souverains », les pages des émissions des années 1990 ajoutent à l'enregistrement que l'on trouvait déjà en 1999 des coupures de presse, des photographies et des textes produits pendant l'émission ; certaines sections sont immédiatement reprises de l'ancien site comme les reportages produits en collaboration avec l'émission *Macadam Tribus* sur les ondes de Radio-Canada auxquels une page du nouveau site⁷⁴ donne accès par le biais de l'ancien⁷⁵; le site de 1999, enfin, est accessible depuis la page d'accueil du site actuel.
- 36 Le site web des *Souverains Anonymes* réunit ainsi, par l'imbrication du site de 1999 dans celui de 2019, la production radiophonique et audiovisuelle depuis le début des années 1990. Il offre quelques percées sur des archives produites du dedans et peut-être moins par en bas que de manière oblique, comme les archives associatives mentionnées plus haut. Portant la voix des détenus, ces archives seraient autrement restées « dans l'ombre » et demeurent, à bien des égards, à l'état d'archives en construction puisque de nouveaux contenus sont produits et mis en ligne par Lotfi.
- 37 À travers la mise à disposition des archives sur ces sites web, il s'agit donc de redéfinir la relation entre le dedans et le dehors. Construits et montés à l'image des émissions, ces sites web cherchent à montrer un angle particulier des détenus plutôt que de la prison comme tel⁷⁶. Ils s'apparentent à une forme de musée numérique par ce travail de sélection et de montage et constituent en somme une archive des personnes incarcérées sur laquelle elles ont prise. Selon Lotfi, elles témoignent également de la valeur des programmes de réhabilitation au Québec comme ailleurs :

« [...] les archives de Souverains Anonymes, c'est l'expression même de la réhabilitation, de la promotion, de la valorisation de l'idée même de la réhabilitation. Et la réhabilitation, ce n'est pas juste un mot, c'est un programme, c'est un programme politique, social, économique [...] c'est très important pour moi l'idée que ces archives-là de *Souverains Anonymes* puissent servir plus tard à réhabiliter l'idée que la prison devienne autre chose qu'une prison. Et parce que pour l'instant, ce n'est pas dans ce sens-là que nous allons, même s'il y a des

programmes, il y a des éducateurs, il y a une école. Il n'empêche que la sécurité, c'est elle qui domine malheureusement plus que jamais dans les prisons, partout dans le monde, c'est n'est pas juste une affaire du Québec⁷⁷ ».

Efforts d'archivage et résistance des archives : l'archive des Souverains

38 Comme l'indiquent les historiens Étienne Anheim et Olivier Poncet, « le problème qui se trouve au cœur de toute la réflexion archivistique est celui de la définition même des archives⁷⁸ » et si les archives sont « des documents conservés, classés et inventoriés⁷⁹, » il ne suffit donc pas de désigner certains objets comme archives pour qu'ils le soient et bien des archivistes refuseront d'y voir ce qui devrait être le fruit de leur pratique tout autant qu'ils refuseront de considérer le geste de Lotfi comme une forme de mise en archives. Dès lors se pose la question du statut de ce que Lotfi appelle « les archives des *Souverains Anonymes* ». Il semble pourtant bien que Lotfi procède effectivement à la mise en archives de quelque chose des *Souverains Anonymes* par le seul geste de mettre certains objets plutôt que d'autres de côté et en les rendant disponibles. Il s'agit là d'une forme de fabrique, aussi précaire et instable soit-elle, d'archives⁸⁰. Bien qu'il manque la plupart des informations portant sur les contextes de production, de conservation et de réutilisation des documents offerts au public, informations essentielles à l'opération archivistique professionnelle, les descriptions incluent tout de même une date de réalisation, le nom des intervenants et, parfois, des transcriptions, des photographies ou des documents textuels numérisés. On se trouve donc devant une modalité alternative d'archivage qui donne à voir, à lire et à entendre des documents auxquels il est possible d'assigner un sens et, ainsi, de connaître quelque chose de ce projet qui a duré trente ans, tout autant que des personnes qui s'y sont engagées. Cette connaissance est certainement à l'image des archives elles-mêmes, précaire et instable, mais elle n'en existe pas moins.

Effort d'archivage et résistance des archives

39 Cet état de précarité rend nécessaire une réflexion sur le sort de ces archives valorisées par leur mise en ligne mais dont l'accessibilité est menacée par l'instabilité propre au numérique. En effet, il est déjà impossible d'accéder à un certain nombre de pages et d'enregistrements. Les archives semblent dès lors résister à l'effort d'archivage et générer autant de présence que d'absence. Plus important du point de vue de l'archivistique professionnelle, s'il y a bien une catégorisation des archives au sein du site, « une opération à part entière, qui bouleverse des logiques documentaires pour en créer d'autres »⁸¹, sous forme de périodes, de rubriques ou de thématiques, le dispositif interdit pourtant un accès raisonné au contenu. Cette catégorisation, qui traditionnellement participe de la constitution des documents en archives, en constituant le fonds, ne semble pas suffisante pour stabiliser ou consacrer ces documents en « archives ». En effet, non seulement il est parfois difficile de trouver un objet particulier, mais encore la présentation des documents ne rend pas immédiatement compte de l'auteur des documents ou des textes présentés.

40 Loin d'être réhivitoires, ces caractéristiques des archives des *Souverains Anonymes* disent cependant bien plus clairement et immédiatement ce que les archives

constituées par un geste professionnel rendent généralement invisible au regard néophyte. Instabilité, lacune et rupture sont en effet des éléments essentiels à l'existence des archives. C'est bien pour contrevenir à cet état des archives que la conservation préventive, la sélection d'ensembles documentaires significatifs en regard du contexte de production et le maintien d'une continuité par la description fondent la pratique archivistique professionnelle.

- 41 C'est précisément en assumant ou en faisant fi de leur instabilité ainsi que de leur caractère lacunaire et discontinu, ou fragmentaire, que ces archives permettent le prolongement de la rencontre qui est au cœur du projet d'ouverture de et sur la prison. Elles donnent à vivre, à entendre et à voir des rencontres non seulement entre l'intérieur et l'extérieur de la prison par le biais des personnes invitées, mais aussi des rencontres avec soi-même puisque la parole ici en jeu est une parole construite, résultat d'un travail sur soi et sur la langue, mené par les personnes incarcérées et qui a un effet sur les personnes invitées et sur l'auditoire. Expression des préoccupations des personnes incarcérées, elles permettraient certainement d'écrire une histoire depuis la prison. En cela, elles sont des archives sensibles puisqu'elles génèrent l'émotion mais aussi parce qu'elles sont délicates à manier d'un point de vue interprétatif et à prendre en charge dans une perspective archivistique puisqu'elles sont des archives provoquées et contrôlées par les personnes dont elles portent la voix⁸².

Le geste archivistique de Mohamed Lotfi : mettre de côté pour rendre visible

- 42 Quoiqu'il en soit, ces archives méritent notre attention en ce qu'elles permettent à une archive, une modalité d'inscription de soi dans le temps, comme nous avons essayé de la définir ailleurs⁸³, d'advenir. En effet, l'archive est le produit de la rencontre entre un sujet et des documents provenant du passé. Elle semble être une catégorie pertinente pour penser la démarche de Lotfi dont le geste archivistique peut être envisagé à l'aune de la valeur qu'il attribue au travail relationnel effectué dans le cadre de *Souverains Anonymes*. Le cœur de ces archives tout autant que celui du projet est en effet la construction de relations à différents niveaux, avec soi-même, avec les autres, avec le monde.
- 43 Les différentes modalités du travail mené par Lotfi et les détenus ont pour objectif la rencontre avec soi, rendue possible grâce à une rencontre de l'autre. De la rencontre surgit un nouveau regard sur soi et sur le monde par l'intermédiaire de la parole, de la musique ou du jeu (théâtre ou cinéma). Ce que les archives donnent à entendre, à lire et à voir, ce sont ces rencontres et l'effet qu'elles ont sur l'ensemble des personnes qui s'y engagent. Dans le même temps, par une forme de mise en abîme, ces archives permettent à l'auditoire ou à l'internaute de découvrir un univers généralement inconnu ou perçu de manière uniquement négative. Des imaginaires se croisent par l'intermédiaire des archives des *Souverains Anonymes* : ceux des détenus et de leurs interlocuteurs, ceux des auditeurs qui écoutent l'émission à la radio, ceux des internautes qui naviguent de rencontre en rencontre, de document en document. Si on en croit les différents témoignages accessibles sur le site web et dans les différents discours qui entourent le projet, lors de chaque rencontre, chaque fois qu'un imaginaire en croise un autre, une reconfiguration de la relation a lieu. Chaque personne se trouve nécessairement déstabilisée par ce à quoi elle est confrontée.

Chaque fois, c'est un monde qui s'ouvre de part et d'autre des murs de la prison. Chaque fois, c'est une histoire potentielle qui s'écrit.

- 44 Là où les archives pénitentiaires traditionnelles et les mémoires de personnes détenues donnent accès à l'institution dans ses dimensions souvent les plus politiques et au travers du dispositif de domination qu'elle constitue, nourrissant ainsi un imaginaire de la prison dominé par l'idée d'un temps passé à l'ombre des murs, les archives constituées par Lotfi en offrent une vision plus nuancée et rendent les murs poreux. Les archives traditionnelles et les mémoires donnent à voir l'intérieur depuis l'extérieur alors que c'est un mouvement de va et vient que *Souverains Anonymes* et ses archives autorise. Le projet, par la rencontre, fait entrer l'extérieur ; les archives, par leur mise à disposition, font entendre la voix des détenus à l'extérieur. C'est là toute la force de la parole enregistrée et d'Internet qu'ils ne connaissent potentiellement pas de frontière.

L'archive des Souverains Anonymes : l'instauration d'un rapport au monde

- 45 Les archives orales et les archives en ligne ont aussi cette particularité de conserver une forme de vie au locuteur, elles rendent, bien davantage que les archives textuelles ou iconographiques, présent ce qui est absent. À travers la voix des locuteurs, c'est une présence inaccessible autrement qui se trouve ici, maintenant. Les enregistrements les plus anciens portent quelque chose de plus, ils sont marqués par le temps écoulé depuis le moment d'énonciation, matérialisé par la texture sonore. C'est en cela que ces archives permettent à la personne qui les consulte d'expérimenter quelque chose qui tient de l'établissement d'une relation avec ce qu'elle découvre. Ici, l'archive se constitue en même temps que les archives, tant au fil des années, alors que le projet est conduit, que les enregistrements sont diffusés et les documents mis en ligne, qu'*a posteriori*, lorsque les auditeurs ou les internautes découvrent les paroles et les mots des détenus, leurs questions et leurs échanges avec les personnes invitées. L'archive est alors comme à double détente et relèverait donc moins de la seule mémoire, comme on l'avait jusqu'ici envisagée, que, plus largement, de l'instauration d'un rapport au monde.
- 46 D'une part, toutes les personnes engagées dans le projet (les détenus bien sûr, mais aussi leurs interlocuteurs et jusqu'à Lotfi lui-même) s'inscrivent autrement dans le monde, elles sont l'objet d'un regard renouvelé qui leur permet de trouver, même de manière temporaire, une place différente dans l'espace social. Les détenus ne sont plus perçus selon une image stéréotypée tandis que les interlocuteurs ne sont pas non plus uniquement appréhendés comme des personnalités. Les questions posées imposent un espace commun entre intérieur et extérieur de la prison en instaurant un lien entre détenus et personnes invitées. Le travail conduit en amont de la rencontre permet en effet aux détenus de construire la parole qui instaurera une communauté d'intérêt avec un autre.
- 47 D'autre part, les archives rendues disponibles, à la radio ou sur Internet, reconduisent ce geste de mise en commun tout en l'élargissant à un auditoire hors-les-murs. Ce deuxième temps est marqué par un *a posteriori* et par une extériorité qui sont le propre des archives comme l'a montré Annaëlle Winand⁸⁴. En effet, les archives sont ce qui reste dans l'après-coup de l'événement et ce par quoi il est appréhendable depuis son extérieur. Produites au moment de l'événement, elles en sont autant la représentation

qu'elles en portent la marque. Utilisées après l'événement, elles sont l'objet d'une actualisation qui en transforme le sens selon le contexte dans lequel elles sont utilisées. Ainsi, les archives des *Souverains Anonymes* semblent être le produit même de leur actualisation en ce que le geste de mise en archives de Lotfi coïncide exactement avec leur mise en valeur qui est elle-même une forme d'actualisation qui leur confère une potentialité interprétative nouvelle.

- 48 Finalement, les archives telles qu'elles sont données à comprendre ici, c'est-à-dire comme produit de leur valorisation et en tant qu'elles coïncident avec le surgissement de l'archive plutôt que comme résultat de leur traitement dans le cadre de la chaîne archivistique habituelle – dont la mise en valeur est l'aboutissement –, ne sont peut-être pas si hors-norme qu'il y paraît au premier abord. Si on considère que la production documentaire dans le cadre d'une activité quelconque est ce qui constitue des archives potentielles, c'est là la position classique de l'archivistique, et que les documents ainsi créés sont immédiatement réintroduits dans des flux communicationnels qui en font usage pour des finalités variées, on peut imaginer que la redistribution des documents dans ces flux constitue autant de formes d'actualisation qui en ouvre le sens et la fonction. Les archives, quelles qu'elles soient, seraient alors toujours le produit, non pas d'une mise à l'écart ou d'une mise en valeur, mais d'une actualisation qui, quelle qu'en soit la modalité, établit, pour la personne qui fait usage des documents, un nouveau rapport au monde. Les archives ne seraient alors plus liées à leur statut documentaire particulier mais plutôt à possibilité offerte par les documents de faire archive.
- 49 Les archives des *Souverains Anonymes*, ces archives impensées par l'archivistique traditionnelle, par lesquelles on entend des voix ascendantes et des témoignages inédits de détenus, demandent donc une autre archivistique. Et à partir de ces autres sources, il y a une autre histoire de la prison et de sa vie culturelle à écrire, laquelle contribuerait à son tour au renouvellement de la perception des programmes de réhabilitation, des personnes détenues et des lieux de justice.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie indicative

ANHEIM Étienne, PONCET Olivier, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de Synthèse*, 2004, vol. 125, n° 1, p. 1-14. <https://doi.org/10.1007/BF02963690>

ANDERSON Heather, *Raising the Civil Dead. Prisoners and Community Radio*, Bern, Peter Lang, 2012, 275 p.

ANDERSON Heather, « Prisoners' Radio: Connecting Communities through alternative discourse », in Chris Atton (dir.), *The Routledge Companion to Alternative and Community Media*, London and New York, Routledge, 2015, p. 426-436.

- ANDERSON Heather, BEDFORD Charlotte, DOLIWA Uszula, « The Evolving genre of prisoner radio », in Mia Lindgren et Jason Loviglio (dir.), *The Routledge Companion to Radio and Podcast Studies*, London and New York, Routledge, 2022, p. 368-378.
- BEDFORD Charlotte, *Making Waves Behind bars. The Prison Radio Association*, Bristol, Bristol University Press, 2018, 204 p.
- BERNHEIM Jean-Claude, « Droits des détenu-e-s. Un siècle de luttes », À bâbord! Mars 2017. <https://www.ababord.org/Un-siecle-de-luttes>.
- CARLE Zoé, PHILIPPY Jean-Fabien, « Les Beaumettes au musée : anciens et nouveaux objets patrimoniaux, de la guillotine aux graffitis ». In *Situ*, 2022, n° 46, <https://doi.org/10.4000/insitu.34052>.
- FILLIEUX Véronique, FRANÇOIS Aurore, HIRAUX Françoise (dir.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*. Louvain-la-Neuve, Belgique, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p.
- FRANCOEUR Julie, *Réhabiliter les "brebis égarées" : la prison des femmes de Québec (Refuge Notre-Dame de la Merci des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec), 1931-1972*, mémoire de maîtrise, Québec, université Laval, 2019. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/33713>.
- FECTEAU Jean-Marie, TREMBLAY Marie-Josée, TRÉPANIÉ Jean, « La prison de Montréal de 1865 à 1913 : évolution en longue période d'une population pénale », *Les Cahiers de droit* 34, 1993, n° 1, p. 27-58. <https://doi.org/10.7202/043196ar>.
- FOUCAULT Michel, « La vie des hommes infâmes », *Dits et Écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 237-253.
- FYSON Donald, FENCHEL François, « Prison registers, their possibilities and their pitfalls: the case of local prisons in nineteenth century Quebec », *The History of the Family* 2015, vol. 20, n° 2, p. 163-88. <https://doi.org/10.1080/1081602X.2014.983140>.
- HOTTIN Christian, *Des hommes, des lieux, des archives. Pour une autre pratique de l'archivistique*. Paris, LAHIC/Mission à l'ethnologie, *Les carnets du Lahic*, 2009, n° 4, 2009. 179 p. https://www.iiaac.cnrs.fr/IMG/pdf/Carnet_Hottin10.pdf.
- ISNARD-DUPUY Pierre, « La radio, fenêtre sur l'inhumanité des prisons », *L'Écoute*, 2018, n° 14. <http://syntone.fr/la-radio-fenetre-sur-linhumanite-des-prisons/>.
- KLEIN Anne, LEMAY Yvon, « Archives et création : Nouvelles perspectives sur l'archivistique », in Yann Potin, Paul-Louis Rinuy, Clothilde Roullier (dir.), *Archives en acte. Arts plastiques*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2018, p. 29-44.
- KLEIN Anne, *Archive(s), mémoire, art : éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019.
- LEMAY Yvon. « Art et archives: une perspective archivistique », *Encontros Bibli: revista eletrônica de biblioteconomia e ciência da informação*, 2009, p. 64-86. <https://doi.org/10.5007/1518-2924.2009v14nesp1p64>.
- LEMAY Yvon et al., *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*, Montréal, université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2019. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/22701>.
- LOTFI Mohamed, *Vols de temps. Chroniques des années anonymes*, Montréal, Leméac Éditeur, 2019, 256 p.

PETIT Juliette, « Décibels contre les murs, Kilowatts contre les prisons », *Radiomorphose*, 2022, n° 7. <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/2408>

PETIT Juliette, « *Parloir Libre*, montage et politique : le déploiement d'une pratique préparatoire pour "prendre la parole" », *Radiomorphose*, 2023, n° 9. <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/3270>

WILLIS Cameron, « 'If You Want Anything, You Have to Fight for It': Prisoner Strikes at Kingston Penitentiary, 1932-1935 », *Labour/Le Travail*, 2022, vol. 89, p. 89-145. <https://doi.org/10.52975/llt.2022v89.006>

WINAND Annaëlle, *Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi*, thèse de doctorat, université de Montréal, 2022. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/26403>.

NOTES

1. Christian Hottin, *Des hommes, des lieux, des archives. Pour une autre pratique de l'archivistique*, Paris, LAHIC/Mission à l'ethnologie, *Les carnets du Lahic*, 2009, n° 4, p. 44.

2. *Ibid.*, p. 75.

3. Yvon Lemay, « Art et archives : une perspective archivistique », *Encontros Bibli: revista eletrônica de biblioteconomia e ciência da informação*, 2009, p. 64-86 ; Anne Klein et Yvon Lemay, « Archives et création : Nouvelles perspectives sur l'archivistique », in Yann Potin, Paul-Louis Rinuy, Clothilde Roullier (dir.), *Archives en acte. Arts plastiques*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2018, p. 29-44 ; Yvon Lemay et al., *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2019, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/22701> ; Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art : éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'université Laval, 2019 ; Annaëlle Winand, « Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi », 16 mars 2022, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/26403>

4. Souverains anonymes, *Site web*, <https://soverains.qc.ca/histoire-1>. Le projet se poursuit sous une autre forme depuis 2020, notamment l'organisation d'ateliers de théâtre et la réalisation de courts-métrages. Le site web ainsi que les archives continuent donc d'évoluer.

5. Zoé Carle et Jean-Fabien Philippy, « Les Beaumettes au musée : anciens et nouveaux objets patrimoniaux, de la guillotine aux graffitis », *In Situ*, 2022, n° 46. Jean-Fabien Philippy, « Les Beaumettes au musée : Graffitis et créations carcérales », *Criminocorpus* [En ligne], Marc Renneville et Sophie Victorien (dir.), « Sombre patrimoine, patrimoine sombre. Mémoires et histoires de justice », mis en ligne le 31 janvier 2024. <http://journals.openedition.org/criminocorpus/14388>

6. Le premier site Internet qui a été produit en 1999 (<http://site1999.souverains.qc.ca/accueil.htm>) et le second, qui a été dévoilé en 2019 (<https://www.souverains.qc.ca/>).

7. Mohamed Lotfi, *Vols de temps. Chroniques des années anonymes*, Montréal, Leméac Éditeur, 2019, 256 p.

8. Fonds Simon-Olivier Gagnon, Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval (AFEUL), entretien disponible à partir de l'année 2024.

9. La thèse en Histoire-archivistique au département des sciences historiques de l'université Laval de Simon-Olivier Gagnon intitulée « Archives de radios communautaires : concevoir une archivistique communautaire » est financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et Bibliothèque et Archives national du Québec (BANQ). Le projet de recherche

portant sur les « archives d'en bas », financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), est mené par Anne Klein (Université Laval), Bénédicte Grailles (Université d'Angers), Annaëlle Winand (Université de Montréal) et Jean-Philippe Legois (Cité des mémoires étudiantes).

10. Les soulèvements de personnes détenues peuvent être des événements clés qui amènent à une production documentaire et donc à une saisie de la vie du dedans de la prison. Voir par exemple la contribution entourant la révolte des prisonniers du pénitencier de Kingston en Ontario en octobre 1932 en lien avec le fonds du Service correctionnel du Canada. Cameron Willis, « 'If You Want Anything, You Have to Fight for It': Prisoner Strikes at Kingston Penitentiary, 1932-1935 », *Labour/Le Travail*, 2022, Vol. 89, p. 89-145.

11. Aaron Doyle et Richard V. Ericson, « Breaking into prison: News sources and correctional institutions », *Canadian Journal of Criminology*, 1996, vol. 38, n° 2, p. 155-159; Richard Ericson *et al.*, *Representing Order: Crime, Law, and Justice in the News Media*, Toronto, University of Toronto Press, 1991; Julian V. Roberts et Mike Hough, « The State of Prisons: Exploring Public Knowledge and Opinion », *The Howard Journal of Criminal Justice*, 2005, vol. 44, n° 3, p. 286-306.

12. Bibliothèque et archives Canada, Fonds du Service correctionnel du Canada (1834-1995), R942-0-X-F, RG73, <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=733&lang=fra>.

13. Les archives publiques québécoises sont conservées dans 10 dépôts régionaux pour tenir compte du caractère fortement décentralisé de l'administration provinciale.

14. L'Établissement de détention de Montréal est une prison provinciale qui accueille des détenus masculins condamnés à des peines d'emprisonnement de moins de deux ans et des prévenus en attente de procès.

15. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E-17, S1-Administration des prisons, <https://advitam.banq.qc.ca/notice/511509>

16. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E-91, S100. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/519940>

17. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E-91, S100, SS602. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/519947>.

18. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E-91, S100, SS602. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/519947>.

19. Gouvernement du Québec, « Loi sur les archives », Chap. A-21.1 § (1983), <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-21.1>.

20. Notamment Julie Francoeur, « Réhabiliter les “brebis égarées” : la prison des femmes de Québec (Refuge Notre-Dame de la Merci des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec), 1931-1972 » (Mémoire de maîtrise, Québec, université Laval, 2019), <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/33713> ; Jean-Marie Fecteau, Marie-Josée Tremblay, Jean Trépanier, « La prison de Montréal de 1865 à 1913 : évolution en longue période d'une population pénale », *Les Cahiers de droit* 34, 1993, n° 1, p. 27-58.

21. Donald Fyson et François Fenchel, « Prison registers, their possibilities and their pitfalls: the case of local prisons in nineteenth century Quebec », *The History of the Family* 20, 2015, n° 2, p. 163-88.

22. Michel Foucault, « La vie des hommes infâmes », *Dits et Écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 237-253.

23. Ainsi, la Prisoners' Aid Association of Montreal est fondée en 1892, la Canadian national Prison Reform Association (CNPRA), en 1916, l'Association canadienne de justice pénale (ACJP), en 1919, le Groupe de défense des droits des détenus de Québec (devenu Alter Justice en 2011) et la Société Elizabeth Fry du Québec en 1977, le Regroupement canadien d'aide aux familles des détenu(e)s (RCAFD), en 1990, Relais famille, en 1998, etc.

24. Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), fonds 021P -900 Comité d'information sur les prisonniers politiques 1971-1977. <https://acdps.uqam.accesstomemory.org/21p-900-03-33>
25. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal, P346 Fonds Office des droits des détenue-s, 1979-1990. <https://advitam.banq.qc.ca/notice/583573>
26. Jean-Claude Bernheim, « Droits des détenu-e-s. Un siècle de luttes », *À bâbord !*, mars 2017, <https://www.ababord.org/Un-siecle-de-luttes>.
27. Howard Bruce Franklin, *Prison Writing in 20th Century America*, New York, Penguin Books, 1998, 384 p. ; Steve Morgan, « Prison Lives: Critical Issue in Reading prisoner Autobiography », *The Howard Journal*, 1999, vol. 38, 3, p. 328-340; Judith Schleffler, *Wall Tappings: An International Anthology of Women's Prison Writings, 200 to the Present*, 2nd Edition, New York, The Feminist Press, 2002, 384 p. ; Philippe Artières, *Le livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, 2^e édition, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 2014, 432 p.
28. Serge Mongeau, *Kidnappé par la police*, 2^e édition, Montréal, Écosociété, 2001, 190 p.
29. Marie Gagnon, *Lettres de prison*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 192 p.
30. Louise Henry, *Délivrez-nous de la prison Leclerc !*, Montréal, Écosociété, 2022, 136 p.
31. André Patry, *Confidences de prisonniers*, Montréal, Novalis, 2012, 139 p.
32. *Mesrine parle encore*, 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=unL1F7YydlE>.
33. Félix Rose, *Les Rose*, documentaire, Babel Films et Office national du film (ONF), 2020, 127 min.
34. Gouvernement du Québec, *Loi sur le système correctionnel du Québec*, 2002, chapitre 24, Chap. 1, Section IX, chap. 21.
35. Heather Anderson, « Prisoners' Radio: Connecting Communities through alternative discourse, in Chris Atton (dir.), *The Routledge Companion to Alternative and Community Media*, London and New York, Routledge, 2015, p. 426 : « toute émission de radio diffusée par ou pour une "communauté de détenus" qui peut être écoutée par le grand public ».
36. *Ibid.*, p. 427; Charlotte Bedford, *Making Waves Behind bars. The Prison Radio Association*, Bristol, Bristol University Press, 2018, p. 11.
37. Heather Anderson, *Raising the Civil Dead. Prisoners and Community Radio*, Bern, Peter Lang, 2012.
38. Charlotte Bedford, *op. cit.*
39. Eleanor R. Benson, « Love is in the Airwaves: Contesting Mass Incarceration with Prisoners' Radio », *Tapestries: Interwoven voices of local and global identities*, 2018, Vol. 7, n° 1, p. 8-12.
40. *Prison international radio*, <https://prison.radio/prison-radio-international/>.
41. Concertation des Associations Actives en prison (CAAP), « Médias - Audio », <https://caap.be/medias/audio>.
42. Juliette Petit, « Décibels contre les murs, Kilowatts contre les prisons », *Radiomorphose*, 2022, n° 7, <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/2408> ; Juliette Petit, « Parloir Libre, Montage et politique : le déploiement d'une pratique préparatoire pour prendre la parole sans prendre le pouvoir », *Radiomorphose*, 2023, n° 9, <http://journals.openedition.org/radiomorphoses/3270>
43. Pierre Isnard-Dupuy, « La radio, fenêtre sur l'inhumanité des prisons », *L'Écoute*, 2018, n° 14, <http://syntone.fr/la-radio-fenetre-sur-linhumanite-des-prisons/>
44. Heather Anderson, *Raising the Civil Dead*, *op. cit.*, p. 15.
45. Clément Baudet, « Radio Baumettes, un espace de liberté en milieu fermé », *Syntone*, <http://syntone.fr/radio-baumettes-un-espace-de-liberte-en-milieu-ferme/>
46. Mohamed Lotfi, *Vols de temps*, *op.cit.*, p. 237.
47. Heather Anderson, *Raising the Civil Dead*, *op. cit.*, p. 23-39.
48. Heather Anderson, Charlotte Bedford et Uszula Doliwa, « The Evolving genre of prisoner radio », in Mia Lindgren et Jason Loviglio (dir.), *The Routledge Companion to Radio and Podcast Studies*, London and New York, Routledge, 2022, p. 368-378.

49. Matt Grimes et Siobhan Stevenson, « Radio as a tool for rehabilitation and social inclusion », in Matt Mollgaard (dir.), *Radio and Society: New Thinking for an Old Medium*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 179-196.
50. Sébastien Bossé et Chantal Bouchard, *Bordeaux : l'histoire d'une prison*, Montréal, Éditions au carré, 2013.
51. Mohamed Lotfi, *Vols de temps*, *op. cit.*, p. 230-233.
52. « Paroles de Souverains | Souverains Anonymes », <https://www.souverains.qc.ca/creations/parolesdesouverains>.
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*
55. On peut voir des moments de cette étape préparatoire dans le film de Bruno Boulianne *Des hommes de passage*, ONF, 2002, https://www.onf.ca/film/des_hommes_de_passage/.
56. Entretien avec Mohamed Lotfi.
57. *Ibid.*
58. « Paroles de Souverains | Souverains Anonymes », *op. cit.*
59. Entretien avec Mohamed Lotfi.
60. *Ibid.*
61. *Ibid.*
62. « Paroles de Souverains | Souverains Anonymes », *op. cit.*
63. « Richard Desjardins | Souverains Anonymes », <https://www.souverains.qc.ca/richard-desjardins>.
64. « Françoise David | Souverains Anonymes », <https://souverains.qc.ca/francoise-david>.
65. « Louise Harel | Souverains Anonymes », <https://souverains.qc.ca/louise-harel>.
66. « Histoire | Souverains Anonymes », <https://souverains.qc.ca/histoire-1>.
67. Mohammed Boudarham et Mohamed Lotfi, « “Faire tomber les murs de l'indifférence”. Interview de Mohamed Lotfi, journaliste-radio converti au Web “intra-muros” », *Libération*, 28 juin 2000, <http://site1999.souverains.qc.ca/gif/cpresse/cpreslien/cpma3.html>.
68. « Souverains Anonymes - L'Émission radiophonique de l'Établissement de Détention de Montréal », <http://site1999.souverains.qc.ca/accueil.htm>.
69. *Ibid.*
70. Mohammed Boudarham et Mohamed Lotfi, *op. cit.*
71. « Groupes de discussion | Souverains anonymes », <http://site1999.souverains.qc.ca/discu.html>.
72. « Livre d'or d'écoliers | Souverains anonymes », <http://site1999.souverains.qc.ca/gif/livredor/lettdeco/ecoliens/orecolie.html>.
73. Amine Esseghir, « Fin des émissions pour une radio à la prison de Bordeaux », *Journal Métro* (blog), 17 décembre 2019, <https://journalmetro.com/local/ahuntsic-cartierville/2407392/fin-des-emissions-pour-une-radio-a-la-prison-de-bordeaux/>.
74. « Par Hasard | Souverains Anonymes », <https://souverains.qc.ca/par-hasard>.
75. Reportages et archives personnelles de Mohamed Lotfi, <http://site1999.souverains.qc.ca/parhasard.html>.
76. Mohamed Lotfi, courriel du 7 décembre 2022.
77. Entretien avec Mohamed Lotfi.
78. Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de Synthèse*, 2004, Vol. 125, n° 1, p. 3.
79. *Ibid.*
80. Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Presses universitaires de Louvain, 2020.
81. Étienne Anheim et Olivier Poncet, *op. cit.*

82. Ce sont des archives sensibles aussi puisque « l'exigence de confidentialité de certains détenus ne me permet pas de publier la totalité des archives, les visuels surtout » (courriel de Mohamed Lofti, 7 décembre 2022).

83. Anne Klein, *op. cit.*

84. Annaëlle Winand, *op. cit.*

RÉSUMÉS

Au Québec depuis 1989, Souverains anonymes, une émission de radio, est réalisée avec les détenus du Centre de détention de Montréal et diffusée sur les ondes de dizaines de radios communautaires au Québec, au Canada et en France. En trente ans, elle a permis à des milliers de détenus de faire l'expérience de la prise de parole au micro à l'occasion de rencontres avec plus d'une centaine de personnalités artistiques et politiques. Dès 1999, un site web est mis en ligne qui constitue une forme d'archives des personnes incarcérées sur laquelle elles ont prise, contrairement aux archives des institutions policières et judiciaires qui sont généralement les documents par lesquels ces personnes sont saisies, que ce soit par les policiers et les juges ou par les historiens. Expression des préoccupations des personnes incarcérées, ces archives permettent non seulement d'écrire une histoire depuis la prison, mais elles sont aussi la manifestation d'un rapport au monde singulier qui se construit au fil même de la mise en archives.

In Quebec since 1989, Souverains Anonymes, a radio programme, has been produced with the inmates of the Montreal detention centre and broadcast on dozens of community radio stations in Quebec, Canada and France. Over the past thirty years, it has given thousands of prisoners the opportunity to experience speaking at the microphone through meetings with more than a hundred artistic and political personalities. Since 1999, a website has been online, which constitutes a form of archive of prisoners over which they have control, unlike the archives of police and judicial institutions, which are generally the documents through which these people are seized, whether by police officers and judges or by historians. As an expression of the concerns of the incarcerated, these archives not only make it possible to write a history from prison, but they are also the manifestation of a singular relationship to the world that is constructed over the course of the archiving process.

INDEX

Mots-clés : archives, archives radiophoniques, archives carcérales, Souverains Anonymes, mémoire carcérale

Index géographique : Québec

Keywords : archives, radio archives, prison archives, Souverains Anonymes, prison memory, Quebec

AUTEURS

SIMON-OLIVIER GAGNON

Étudiant au doctorat en archivistique au département des sciences historiques de l'université Laval, Simon-Olivier Gagnon s'intéresse au rapport entre l'exploitation des archives et les communautés. Son expérience au sein de diverses radios associatives (Québec, Territoires du Nord-Ouest, France et Écosse) l'a amené à s'intéresser aux archives de ces milieux. Durant les dernières années, il a réfléchi aux usages publics de la mémoire et aux modes d'expression non traditionnels de la commémoration dans l'article « Notes sur le geste de commémorer autrement » paru dans la revue *Ethnologie* ainsi qu'à la mise en scène théâtrale du témoignage et des archives dans l'article « Les racines méconnues du théâtre documentaire québécois » paru dans la revue *Jeu*. Il s'intéresse également aux fabriques alternatives d'archives et à la critique sociale, tel qu'il en est question dans l'article « Archiving Trash Radio in Québec City : The Soundwork of the Coalition Sortons les radios-poubelles » paru dans la revue *Resonance. The journal of sound and culture*.

ANNE KLEIN

Anne Klein est professeure agrégée en archivistique au Département des sciences historiques de l'Université Laval, co-directrice du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Ses recherches portent sur les archives comme représentation qu'une société se donne d'elle-même. Dans une approche critique, elle étudie les pratiques qui se déploient autour des archives (celles des archivistes qui les constituent et celles des utilisateurs qui les exploitent) comme révélateurs des tensions qui travaillent notre rapport au passé. L'étude de ces pratiques, à partir des archives elles-mêmes et des discours qu'elles soutiennent, devient un moyen de comprendre la manière dont une société et ses composantes s'inscrivent dans le temps et dans l'espace social. Ces réflexions sont développées dans *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique* (Presses de l'Université Laval, 2019) et dans plusieurs études de cas dont « Faire son temps. Boltanski/Benjamin, le conteur comme témoin » (*Intermédialités / Intermediality*, 2021), « Jeux d'archives. Images et imaginaire dans *Les aventuriers de l'art moderne* » (*Synoptique*, 2018).